Deux arrestations pour fraude

Le brigade de la Houssoye a arrêté au moteur Dutombus, Jean Cauchies, 43 ans, chaudronnier en fer, domicilié 92, rue du Fontenoy, à Roubaix, qui tentait d'introduire en France 5 kilos de tabac étranger.

Au pont Lorfèvre, la brigade du Cudinier a arrêté Prosper Verfaillie, 49 ans, manœuvre, né à Lille, et sans domicile, qui dissimulait 3 kilos de tabac étranger.

Tous deux ont été conduits à Lille par les soins de la gendarmerie de Wattrelos.

SYNDICAT DES CONTRIBUABLES. — Ce soir mardi 20 juin à 19 h. 30 au siège, chez M. Piat, Café de l'Harmonie, 22, Grand'-Place, réunion du Conseil d'administration. Les présidents de syndicats ayant reçu une invitation, sont priés d'y assister ou de se faire représenter.

MUSIQUE MUNICIPALE. — La répétition générale qui a lieu habituellement le mardi est reportée pour cette semaine au jeudi 22 juin.

OCEULIA DU CRETINIER. — Ce soir mardi 20 juin à 19 h. 30, répétition générale des chœurs au siège.

CHORALE PAROISSIALE St-MACLOU. — Aujourd'hui mardi 20 juin à 20 h., répétition au cercle Saint-Joseph pour les basses. Demain mercredi, répétition pour les ténors.

LANNOY

POINTAGE DES CHOMEURS aujourd'hui mardi 20 juin à 11 h. à la mairie.

VISITE DU CONTROLEUR. — A la mairie le lundi 26 juin à 9 h.

MUSIQUE MUNICIPALE. — La répétition générale aura lieu aujourd'hui mardi 20 juin à 20 h. au lieu du jeudi.

FLERS

Succès scolaires

Tous les élèves présentés par les directrices et directeurs des écoles publiques, ont été reçus. Ce sont :

Ecole de garçons, rue de Babylone : Directeur M. Fossit ; élèves Blavrèt André, Bente Julien, Déjardin Virgile, Deladerrière Jacques, Deuferrmont Maurice, Desculans Jean, Goethals Walter, Holbert Louis, Lecontre Léon, Mulier Marcel, Neveu André, Ravau Marcel, Reynaud Jean, Staelens Emile, Tiberghien Albert, Tobias Adalbert, Vauhove Alfred.

Ecole de filles, rue Gambetta : Directrice Mlle Leroy ; élèves, Briaud Marcelle, Chantraine Simone, Casterman Alfréda, Cottié Suzanne, Dagniaux Nelly, Doudin Henriette, Dubus Germaine, Fruleux Fernande, Jansonne Elisabeth, Hazebrouck Pierrette, Mahieu Germaine, Meurisse Agnès, Vanhagendoren Gabrielle.

Ecole de garçons rue de la Mairie : Directeur M. Renou ; élèves, Baratte Auguste, Cousserment Georges, Fromentel Henri, Janson Marcel, Petrens Raymond, Thullier Maurice.

Ecole de filles rue Jules-Guesde : Directrice Mlle Malifait ; élèves, Balloy Suzanne, Blanchart Raymonde, Decelienne Andrée, Demoerie Léa, Doudelet Aimée, Dujardin Anne-Marie, Her Madeleine, Janson Marcelle, Legrin Geneviève, Reynaert Emilienne, Saladin Marcelle, Tiers Marie, Vercauteren Agnès.

Nos félicitations aux maîtres et aux élèves.

CHOMEURS COMPLETS. — Paiement des allocations aujourd'hui mardi 20 juin à 11 h. 30 à la mairie pour la section du Bourg : à 16 h. 30 au bureau annexe, rue Jean-Baptiste, pour la section du Brucq.

LYS

POINTAGE DES CHOMEURS aujourd'hui mardi 20 juin à 15 h. à la mairie.

LEERS

FANFARE SAINT-VAAST. — Ce soir mardi 20 juin, répétition à 20 h. au patronage.

ASCQ

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. — Réunion le dimanche 25 juin, chez M. Comble, route Nationale, à 2 h. 30, pour participer à l'inauguration du monument de Seinghin-en-Mélantois. Le dimanche 9 juillet, à 17 h., assemblée générale chez Mme Vve Rafray. A l'ordre du jour : Fête du 14 juillet; situation financière; exposé du secrétaire général; clôture des adhésions pour l'excursion à Lens, Lorette, Vimy, Arras, Hébuterne. Prix, dîner compris, 27 fr. Tombola.

VISITE DU PERCEPTEUR. — A la Mairie, aujourd'hui mardi 20 juin, de 14 à 16 h.

JUNKER & RUH
LA CUISINIERE A GAZ
LA PLUS ÉCONOMIQUE
Depuis, 28, rue St-Georges, Roubaix

BAISIEUX

ARRESTATION MOUVEMENTÉE D'UN FRAUDEUR

De service non loin du cimetière, les douaniers J. Pavie et U. Bernard, aperçurent deux hommes porteurs de charges qui, sur le point d'être arrêtés, prirent la fuite, abandonnant leurs ballots. Les douaniers se mirent à leur poursuite, et purent arrêter, après une résistance obstinée, l'un des fuyards, Alphonse Buck, âgé de 33 ans. L'autre comparse a été reconnu pra un des douaniers, et serait un nommé Léon Leleu, de Billy-les-Mines, fraudeur de profession.

Les ballots abandonnés et retrouvés, contenaient ensemble 61 kilos net de tabac étranger. Buck, après avoir été conduit à la gendarmerie de Lannoy, a été transféré lundi, à la prison de Lille.

TRESSIN

LA DUCASSE

Les fêtes de la ducasse se sont déroulées dimanche dans la pittoresque et vivante commune de Tressin.

La population n'a, certes, pas boudé les étalages rutilants, achalandés de toutes sortes de bonnes choses et les enfants s'en sont donnés à cœur joie sur les manèges.

Des jeux et concours eurent lieu suivant la coutume dans les différents cafés et le soir un bal très animé eut lieu chez M. Damide.

ANSTAING

SUCCÈS SCOLAIRES. — Les Ecoles d'Anstaing ont obtenu de beaux succès au certificat d'Etudes :

Ecole de garçons : un élève reçu : Clovis Lemaire.

Ecole de filles, six élèves reçues : Fernande Doyen, Marie-Thérèse Lesecq, Virginie Lesir, Louise Pantard, Simone Roux, Imelda Tilmez.

Nos félicitations aux dévoués instituteur et institutrice, M. Lefrançois et Mme Vanoste.

CARNET DU JOUR

FUNERAILLES

— Lundi matin, à 10 h., en l'église d'Halluin, ont été célébrées les funérailles de M. Edouard Clincke, ancien boucher, marchand de bestiaux, décédé dans sa 71e année.

Fils de ses œuvres, M. Clincke était parvenu grâce à ses efforts, à sa ténacité et à sa loyauté, à une situation enviable, en même temps qu'il parvenait à élever admirablement une belle et nombreuse famille. Aussi était-il entouré de l'estime de tous.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue des Ecoles, 97, par M l'abbé Schabaille, doyen.

Le deuil était conduit par le fils aîné du défunt, M. René Clincke-Vanhoutbecke, qu'accompagnait M. l'abbé Leuwers, curé de la paroisse Saint-Joseph, à Menin-Baraques.

Parmi l'importante assistance on remarquait tous les membres du Syndicat des bouchers, dont M. Clincke faisait partie; de nombreux représentants du commerce de bestiaux et de la boucherie; du monde agricole, de l'élevage chevalin hippique sportif; des délégués des services locaux de la gendarmerie, de la police et de la douane; de la douane de Menin. Dans l'immense cortège se trouvaient des personnalités civiles et religieuses de toute la région.

Après l'office funèbre qui fut célébré par M. l'abbé Schabaille, doyen, assisté de MM. les abbés Voirmeerock et Verhille, vicaires de la paroisse, l'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville, dans le caveau de famille.

Tourcoing

Aujourd'hui, mardi 20 juin :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Bains: 9 à 11 h. 30, et 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: 9 à 12 h. et 14 à 18 h.

Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 à 16 h.

Les agents de police auront un manteau imperméable

En plusieurs circonstances et notamment cet hiver, nous avons signalé la situation désavantageuse dans laquelle se

(Ph. J. de Rx.)

UN AGENT MUNI DU NOUVEAU MANTEAU IMPERMÉABLE.

trouvaient les agents de police pour résister aux intempéries et surtout à la pluie. Ils étaient dotés d'une pèlerine ou caban, assez pratique en temps sec, mais désagréable dès que la pluie, ayant pénétré le tissu, l'alourdissait et rendait le séchage du vêtement particulièrement difficile, si bien que les agents préposés à la circulation étaient littéralement trempés après deux heures de stationnement et n'avaient plus aucun vêtement sec à se mettre pour reprendre leur service.

Et, alors, nous suggérions l'emploi du manteau imperméable qui, sans être parfait, offrait tout de même beaucoup plus d'avantages que la pèlerine.

L'Administration municipale, examinant la question, a, elle aussi, jugé plus pratique l'emploi du manteau imperméable, d'ailleurs également préconisé par M. Lenfant, commissaire central, et a décidé d'en doter tout le corps de la police.

Cette après-midi, aura lieu la réception officielle de cette nouvelle tenue qui, nous n'en doutons pas, sera adoptée, et nous donnons ici une photographie représentant des agents de la circulation, munis du manteau imperméable. On peut ainsi se rendre compte de ses avantages, surtout dans la signalisation.

LE PASSAGE DU TRAIN-EXPOSITION

Le deuxième train-exposition en circulation actuellement dans le Nord, sera de passage à Tourcoing, les 25 et 26 juin et stationnera dans la cour de la Petite Vitesse. Le public sera admis à visiter ce train, le dimanche 25, de 9 h. 30 à 12 h., de 14 h. à 20 h. et le lundi 26, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

La prolongation de durée du marché aux légumes

A titre d'essai, le marché aux légumes et denrées alimentaires qui a lieu chaque jour place des Halles sera prolongé le samedi jusqu'à 17 h.

Le Cercle des Officiers au bois de Phalempin

Par lettre adressée à chaque membre du Cercle des officiers, ceux-ci ont été invités à participer en excursion au bois de Phalempin qui doit avoir lieu le samedi 24 juin.

Le Comité organisateur prie tous les officiers désirant prendre part à cette promenade de bien vouloir adresser leur adhésion le plus tôt possible, le dernier délai pour cette sortie étant fixé au mercredi 21 juin, à 18 h.

Chez les Médaillés militaires

Dimanche, la section de Tourcoing de la société des Médaillés militaires s'est rendue en excursion à Bruxelles.

Partie tôt de Tourcoing, les excursionnistes arrivèrent à Bruxelles à 10 h. après un arrêt pour le déjeûner à Tournai.

La visite de la capitale belge, de ses principaux monuments et de la banlieue, eut lieu sous la conduite d'un guide averti et au cours de la matinée, M. Desurmont, président, entouré d'une nombreuse assistance, dépose une jolie gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu et s'y recueillit un moment.

L'après-midi fut laissée à la libre disposition de chacun et après une excellente journée, le retour s'effectua dans d'excellentes conditions.

Il convient de féliciter les organisateurs de cette belle journée, MM. Desurmont et Bernard, qui surent tout régler pour en assurer la réussite.

Excursion au Mont de l'Enclus des Anciens Elèves de l'Amicale des Cinq-Voies

C'est dimanche qu'eut lieu l'excursion de l'Amicale. Partis à 8 h. 15 les Amicalistes au nombre d'une centaine arrivèrent à 9 h 30 au Mont où en groupe eurent lieu des promenades dans le bois et la descente du « trou du diable » Le retour se fit également sans encombres. En résumé, excellente journée pour les Amicalistes.

DISTRIBUTION DES CARTES DE PAIN. — Conformément aux instructions, les carnets de billets du pain seront échangés contre les cartes.

Les bénéficiaires du régime du pain frontaliers sont invités à faire une nouvelle demande qui sera déposée à l'Hôtel de Ville (cour d'honneur), pour les personnes dont le nom commence par la lettre :

A, B, C, mercredi 21 juin; Da à Dr, jeudi 22 juin; Des. à Dz, vendredi 23 juin; E, F, G, H, I, J, K, lundi 26 juin; L, M, mardi 27 juin; N, O, P, Q, R, S, T, mercredi 28 juin; U, V, W, X, Y, Z, jeudi 29 juin.

Les demandes qui auront reçues qu'aux jours fixés ci-dessus, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Se munir du carnet actuellement en cours à retirer chez le boulanger et de toutes pièces justificatives de leur identité et de leur résidence (livret de famille, carte d'électeur, carte d'identité, etc.).

Les personnes se ravitaillant en Belgique, sont invitées à se présenter à la Mairie, ce mardi munies des pièces indiquées ci-dessus. Le carnet, actuellement en cours, conserva d'être valable le 30 juin.

Le prêt de la carte et du carnet est de 1 fr.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR. — Pour la période du 12 au 18 juin, on a enregistré: Bétail abattu et prix moyen, 127 bœufs, 5 à 12.50 le kilo; 148 veaux, 9.50 à 14.50 le kilo; 13 moutons, 16 fr. le kilo; 145 porcs, 12 à 12.75 le kilo; 14 chevaux. Quantités déclarées: Pour la ville, 51.537 kilos; pour l'extérieur, 20.629 kilos; cheval, 3.362 kilos. 891 kilos de viande ont été saisis par le service d'inspection.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 19 juin: Haricots verts, 2.10 le kilo; tomates, 1.10 à 2.70 le kilo; concombres, 0.50 à 0.65 la pièce; ails, 2.30 à 2.40 le kilo; choux fleurs, 1.20 la pièce; Rutichaux, 0.40 à 1.60 pièce; asperges, 2.20 la botte; oranges, 1.50 à 1.90 le kilo; bananes, 27 à 36 fr. la caisse; pêches, 2.60 à 2.75 le kilo; fraises, 6.50 à 7 fr. le panier; cerises, 1.75 à 2.40 kilo; groseilles, 1.30 à 2 fr. le kilo; Camemberts, 1.05 la pièce; Port-Salut, 6 fr. le kilo; Bondons, 0.35 la pièce; beurre, 10.50 à 16 fr. le kilo; abricots, 1.20 à 2.60 le kilo.

SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES CRICK-SICKS. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale.

HARMONIE DU POINT-CENTRAL. — Ce mardi, à 20 h., dernière répétition générale pour l'audition à Notre-Dame, le 25 juin.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale au siège.

HARMONIE DU BEUN-FAIN. — Ce mardi, à 20 h., répétition obligatoire pour tous les musiciens.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Ce mardi, à 20 h., répétition au siège.

MOUVAUX

AVIS AUX CHOMEURS. — Le pointage des chômeurs aura lieu aujourd'hui, mardi 20 juin, à la Mairie: Chômeurs partiels, de 9 à 9 h. 30; chômeurs complets, de 15 à 15 h. 30.

MARCQ-EN-BARŒUL

L'ACCIDENT MORTEL DU PONT-DE-MARCQ

Les funérailles de la victime auront lieu aujourd'hui

Contrairement à ce qui a été annoncé, les funérailles de M. Ernest Deruet, le jeune ouvrier tôlier qui trouva une mort horrible par suite de l'éclatement d'un réservoir d'un camion-citerne qu'il réparait, auront lieu aujourd'hui mardi 20 juin, à 9 h., en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul.

Une tentative de cambriolage curieusement interrompue, au Buisson

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un audacieux cambrioleur s'est introduit dans l'habitation de M. Juteau, boulanger, 116, rue du Boulevard, à Marcq-en-Barœul. Pour pénétrer dans l'immeuble, le malfaiteur brisa un carreau de la porte et passa la main pour tirer le verrou. Chose extraordinaire: au même instant la sonnerie du réveil de M. Juteau se mit à fonctionner et le maladroit se croyant perdu prit la fuite en toute hâte.

HALLUIN

LA MORT DE M. GEORGES VANLERBERGHE

C'est avec une vive émotion que la population d'Halluin a appris la mort inopinée de M. Georges Vanlerberghe, fabricant de chaises, ancien président du Club de chiens de défense « Les Amis Réunis », membre de la Commission administrative et du Comité des fêtes du Syndicat d'initiative « Les Amis d'Halluin »; membre du groupe halluinois des Anciens des armées d'occupation. Il n'avait pas 33 ans.

Voici huit jours à peine, M. Vanlerberghe avait quitté Halluin, pour effectuer dans la Somme, un voyage d'affaires. Subitement atteint de malaises, alors qu'il se trouvait à Lens, il dut interrompre son voyage, et revenir vers sa famille. Aussitôt il s'alitait en proie à une affection cérébrale. Le mal ne devait pas pardonner, et l'infortuné succombait dimanche soir, après d'horribles souffrances, malgré les soins dévoués qui lui avaient été donnés.

Doué d'un excellent caractère, homme de principe, bon camarade, M. Georges Vanlerberghe était entouré de l'estime et de l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Parmi ses collègues de l'industrie chaisière, il tenait une place prépondérante que lui avaient value sa grande intelligence, son sens éclairé des affaires, son activité et enfin sa loyauté.

Le défunt était le fils de M. et Mme Prosper Vanlerberghe-Desmet, et dirigeait depuis quelques années, l'importante fabrique de chaises qu'avait fondée son grand-père, M. Louis Vanlerberghe et qu'avait longtemps exploitée son père. La disparition de M. Georges Vanlerberghe causera un grand vide dans cette maison et surtout dans sa famille.

M. Georges Vanlerberghe était aussi le neveu de M. Louis Vanlerberghe, ordonnateur de l'hospice.

Nous nous joignons aux nombreux amis du défunt, pour exprimer à ses parents, ainsi qu'à leur famille, l'expression de nos vives et profondes condoléances.

Les funérailles de M. Georges Vanlerberghe seront célébrées jeudi prochain, à 9 h. 30, en l'église Saint-Hilaire.

Aux Ecoles de perfectionnement des sous-officiers de réserve d'artillerie et d'infanterie

Une séance supplémentaire aura lieu demain mercredi 21 juin, à 19 h. 30, au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola. Cette séance sera consacrée à l'exposé du thème des exercices sur le terrain et servira de préparation à la dernière séance de l'année qui aura lieu dimanche prochain, 25 courant. Le rendez-vous pour dimanche est fixé à 9 h., église de Roncq.

A LA « CONCORDIA ». — Exceptionnellement, la répétition hebdomadaire aura lieu cette semaine, jeudi, à 20 h., café de la Mairie, place de l'Eglise.

A LA FANFARE DE LA JEUNE GARDE. — Aujourd'hui à 19 h. 30, répétition générale au Cercle catholique, rue de la Gare.

A LA SYMPHONIE PAROISSIALE. — Ce mardi à 19 h. 30, répétition générale, au cercle Saint-Charles, rue des Ecoles.

RONCQ

Réunion du Conseil municipal

(SUITE)

L'assemblée donne l'autorisation à M. le Maire, de signer les actes d'acquisition à M. Dubois-Dubrœ, d'une parcelle de terrain sise rue de la Montagne et d'une contenance de 247 mq 20 dq, pour le prix de 15.624 fr. Elle donne également son autorisation pour l'acquisition d'une autre parcelle, même rue, appartenant à M. Boussemart et d'une superficie de 46 m. 25, à 20 fr. le mètre et pour la somme totale de 925 fr. Un crédit de pareil importance est voté.

— Le Conseil prend une délibération aux termes de laquelle renonciation est donnée à la subvention de l'Etat, pour les travaux de curage de la becque de Neuville, et ce, afin de permettre l'emploi des chômeurs dans l'exécution de ces travaux.

La même délibération est prise en ce qui concerne les travaux des rues de la Montagne et Destombes, travaux au cours desquels les entrepreneurs devront employer 75 % des chômeurs français inscrits depuis un mois.

Sont ensuite approuvés les devis et cahier des charges pour les travaux de la rue de la Montagne.

M. François Vanhoorde demande qu'un poteau soit posé à l'entrée de la rue, afin d'éviter que les véhicules ne passent sur l'accotement de cette rue.

— Lecture est donnée d'une pétition émanant des habitants de cette même rue dans laquelle ils protestent contre les lenteurs apportées dans l'exécution de la mise en viabilité de cette artère.

M. le Maire fait observer que le retard est dû aux difficultés éprouvées par l'Administration, en ce qui concerne la cession du terrain nécessaire.

D'autre part, dit-il, il est bien entendu que les travaux de la rue de la Montagne seront effectués en premier lieu, avant cette ouverture rue Destombes, et suivant l'ordre indiqué au tableau des travaux.

— En raison du peu de rapport que procurerait la taxe sur les terrains de plaisance, le Conseil décide d'abandonner le projet qui était en cours relativement à l'établissement de cette taxe.

— L'assemblée approuve ensuite un rapport de la Commission des finances, favorable à l'application du barème de la Commission paritaire départementale, dans le traitement minimum des fonctionnaires et employés de la commune.

M. Pierre Desbourrie, adjoint, s'oppose à l'application du barème. Il estime que les employés de la Mairie sont trop nombreux comparativement à ceux de certaines localités de la région. Il voudrait que certains emplois soient supprimés.

M. le Maire prend la défense des fonctionnaires, dont il vante le dévouement et l'activité. Il fait surtout l'éloge du secrétaire de la Mairie qui, travaillant depuis 30 ou 35 ans, mérite un traitement raisonnable, égal au moins à celui que reçoivent ses collègues de la région.

M. Desbourrie persiste et dit qu'avec une réorganisation dans les méthodes de travail il serait possible de supprimer certains emplois.

M. Deudon défend lui aussi les fonctionnaires. « Ce sont des travailleurs, dit-il, et puisqu'ils travaillent, ils doivent être payés. »

M. Gaston Lebrun signale l'indigence d'un argument présenté par M. Desbourrie. « A Mons-en-Barœul, dit-il, commune citée par M. l'adjoint, les employés de mairie sont trois. C'est vrai, mais il a oublié de dire que la population de Mons est composée d'un tiers de bourgeois, d'un tiers de rentiers, l'autre tiers étant composé d'ouvriers. Il n'y a presque pas de pauvres, presque pas d'étrangers, peu de chômeurs, donc, infiniment moins de travail qu'à Roncq. D'autre part, la mairie est mieux disposée et a permis une meilleure répartition des locaux affectés aux divers services. De plus, le personnel est doté d'un matériel ultra-moderne: machines à écrire, duplicateurs, machine à calculer, etc., matériel beaucoup plus important que celui mis à la disposition du personnel de la mairie de Roncq. Les ressources ici ne permettent guère de faire mieux. » Et M. Lebrun termine en rendant hommage à M. le Maire, qui gère avec conscience les intérêts de la commune.

M. le Maire: Puisque les autres communes de la région appliquent le barème de la Commission paritaire départementale, nous pouvons le faire aussi. Ce n'est d'ailleurs pas le moment de congédier les employés. »

Les paroles de M. le Maire sont approuvées par l'assemblée, sauf par M. Desbouvries, et le rapport est adopté.

— Le Conseil vote ensuite un crédit de 725 fr. en vue de l'acquisition d'uniformes d'été pour les agents de police.

— On décide ensuite de faire procéder à l'agrandissement de la cour de récréation de l'Ecole de garçons du Centre, ainsi qu'à la remise en état des lavabos, dans ce même établissement. Le Conseil, conformément à une récente lettre de M. le Préfet, décide de demander à ce sujet, l'avis de principe du Comité départemental des constructions scolaires et de solliciter, pour l'exécution des dits travaux, une subvention de l'Etat.

Comptes et budgets. — Le compte administratif du Bureau de bienfaisance, pour l'année 1932, se clôture par un excédent de recettes de 26.923 fr. 72.

Le budget additionnel du même établissement, pour l'année 1933, prévoit un excédent de recettes de 923 fr. 72. Le budget primitif pour 1934 s'équilibre à la somme de 65.000 francs.

— Le compte administratif de l'Hospice présente un excédent de recettes de 27.346 francs. Le budget additionnel prévoit également un excédent de recettes de 427 fr. 18. Enfin, le budget primitif ppur 1934 prévoit un excédent de recettes de 946 fr. 79.

Ces comptes et budgets sont approuvés sans aucune observation.

— Il en est de même du compte pour l'année 1932-1933 de la Caisse des Ecoles, qui se clôture avec un excédent de recettes de 384 fr. 46; le budget pour 1933 et 1934 prévoit en recettes et dépenses, 30.500 fr.

— Le compte de la Caisse des Cantines scolaires se traduit par un déficit de 350 fr., déficit immédiatement couvert par une subvention d'égale importance que vote le Conseil.

Les comptes et budgets municipaux. — L'assemblée reçoit communication du compte du Receveur municipal pour l'exercice 1932. Ce compte, qui est approuvé, se clôture avec un reliquat de 240.224 fr. 87.

M. le Maire quitte la séance pour permettre au Conseil d'examiner son compte administratif, identique d'ailleurs à celui du Receveur municipal. M. Emile Six prend la présidence.

M. Pierre Desbourrie déclare ne pouvoir approuver le compte du maire, aucun moyen de contrôle ne lui ayant été fourni.

M. Emile Six : Vous pouvez toujours vérifier. Ce compte a d'ailleurs été examiné par la Commission des Finances, au cours d'une dernière réunion.

Enfin, les autres conseillers approuvent le compte de M. le Maire.

Quand M. le Maire reprend sa place, M. Six le félicite au nom du Conseil et de la population, de sa bonne gestion, et le remercie du dévouement qu'il apporte dans l'accomplissement de sa charge.

M. le Maire remercie et exprime sa gratitude à l'assemblée pour ses efforts à mener à bien les affaires municipales en vue du bien-être de la population et de la prospérité de la commune.

Le budget additionnel pour 1933 comporte en recettes, 1.129.806 fr. 72; en dépenses, 1.129.578 fr. 24, soit un excédent de recettes de 255 fr. 48.

M. Desbourries proteste contre le crédit de 400 fr. voté pour l'organisation des fêtes à l'occasion des noces d'or de M. le Maire. Il se plaint en outre d'avoir été tenu à l'écart.

M. Six répond que M. Desbouvries n'a pas plus que les autres conseillers été tenu à l'écart de l'organisation de cette fête.

M. le Maire remercie le Conseil des marques de sympathie qui lui ont été prodiguées, tant par le Conseil que par la population, à l'occasion de son jubilé.

Le budget est ensuite approuvé.

Il en est de même du budget du service vicinal dont les recettes et les dépenses se balancent à la somme de 54.082 frs.

— Il est décidé de solliciter l'admission de certaines factures, au titre de dommages de guerre, en vue de la liquidation définitive d'un titre de 25,000 frs.

La construction d'un nouveau bureau des P.T.T. — Depuis plusieurs années, le projet de construction d'un nouveau bureau des postes est à l'étude. La commission compétente a émis l'avis que la commune devait construire cet immeuble à ses frais. Cette suggestion est admise par l'assemblée. M. Florimond Delcourt, architecte à Roncq, sera chargé d'en établir les plans, avec cette condition que la réalisation du projet ne doit pas dépasser la dépense de 300.000 frs.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. le directeur de la Compagnie de tramway, l'T.E.L.R.T., en réponse à un vœu de M. Albert Vanhocke.

M. le directeur dit que la situation signalée par M. Vanhocke était due à l'épidémie de grippe qui immobilisait à cette époque une grande partie du personnel, et qui pour cette raison obligeait la compagnie à réduire le nombre de voitures mises à la disposition du public. On peut constater depuis, que de notables améliorations ont été apportées.

— Le contrat avec la Compagnie du Gaz arrivant à expiration, le Conseil décide d'attendre, avant de le renouveler, le rapport du Syndicat des Communes, ainsi que l'avis de M. Girard, ingénieur-conseil.

— Relativement à une décision du Conseil général, concernant les subventions consenties aux bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur, M. Desbourrie demande que le Conseil émette un vœu pour le maintien complet des avantages accordés, tout au moins aux contrats en cours.

Le vœu est adopté.

M. Desbourrie revient encore à la question du budget, signalant sa marche ascendante.

On lui fait observer qu'il en est de même dans toutes les communes en raison des charges croissantes qu'elles ont à supporter.

M. Desbourrie insiste sur la nécessité de recourir à des économies.

Tout le monde, sous ce rapport, est d'accord avec M. l'adjoint.

Le huis-clos est ensuite prononcé. Il est 21 h.

Mort d'un vieil employé

Nous avons appris avec regret la mort à l'âge de 69 ans, et après une longue et douloureuse maladie, de M. Clément Bouche, attaché depuis 52 ans, aux établissements Tiberghien frères, rue de Paris, à Tourcoing, où il occupait les fonctions de chef dessinateur. M. Bouche, très connu à Tourcoing et à Roncq, où il habitait, jouissait de l'estime et de la sympathie de tous; c'était un employé modèle, possédant un plus haut point la confiance de ses patrons. Il était titulaire de la médaille en or du travail.

Le défunt était le beau-frère de M. Emile Six-Vandamme, l'honorable adjoint au maire de Roncq.

Nous prions Mme Bouche-Six et sa famille d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui mardi, pointage des chômeurs partiels de 14 h. 30 à 15 h.; des chômeurs complets, de 15 h. à 15 h. 30.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Exercices pour les pupilles ce soir à 19 h.; pour les adultes, à 20 h.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE St-PIAT. — Ce mardi à 20 h., cercle d'études au local habituel.

LINSELLES

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE LA « SAINT-MÉDARD »

La société de secours mutuels « La Saint-Médard » a tenu dimanche soir, à 17 h., son assemblée générale. Elle a eu lieu au local, « Hôtel du Grand Logis », place de la République, et réunissait environ 90 adhérents.

M. Léonce Roussel, notaire et président de la société, présidait, entouré des membres de la Commission administrative. M. Robert Descamps, maire et président d'honneur, absent de la commune, s'était fait excuser.

Le secrétaire-trésorier, M. Antoine Werquin, a donné lecture du rapport moral et financier dans lequel il a signalé l'excellente situation de la mutuelle, situation qui permet aujourd'hui de procurer aux membres de nouveaux avantages. C'est ainsi qu'il peut faire part que les prestations en cas de maladie, seraient augmentées à partir du 1er juillet prochain.

Pour une cotisation mensuelle de 4 fr., explique le dévoué secrétaire, il sera alloué en cas de maladie: pour le premier mois, 6 fr. par jour; pour le second mois, 5 fr. par jour; pour les troisième et quatrième mois, 3 fr.; pour le cinquième mois, 2fr. par jour.

La prime de naissance reste fixée à 100 fr. et est allouée après un an de présence du père dans la société. La prime de décès reste fixée à 100 fr.

Le secrétaire donne ensuite la parole à Me Léonce Roussel. Le sympathique président excuse d'abord M. Robert Descamps et assure les sociétaires de toute la sympathie que leur président d'honneur porte à la Saint-Médard en toutes circonstances.

M. Roussel souhaite ensuite la bienvenue à tous les membres présents et notamment aux cinq nouveaux inscrits. Il leur exprime toute sa satisfaction de voir que, malgré la mise en application de la loi sur les assurances sociales qui, momentanément a entravé le développement de la société, celle-ci, grâce au dévouement des membres de la Commission et aussi à l'esprit d'entr'aide et de solidarité de tous les adhérents, prend un nouvel essor, qui, il l'espère bien, ne fera que s'accentuer.

Il a assuré les sociétaires que les prestations qui viennent d'être augmentées, pourront l'être encore dans l'avenir. Pour terminer, M. Roussel lève son verre à la prospérité et au développement de la Saint-Médard et à la santé de tous les membres et de leur famille.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola.

BOUSBECQUE

A L'UNION ORPHEONIQUE. — Ce mardi à 19 h. 30, répétition générale, Café Saint-Martin, rue de Werrieq.

Un pavillon pour les "Vieux Ménages" à Tourcoing

LE PAVILLON ACTUEL DES « VIEUX MÉNAGES » (Ph. J. de Rx.)

Parmi les crédits votés par le Conseil municipal, se trouve inscrit une somme de 2 millions 452.878 fr., destinée à la construction d'un pavillon pour vieux ménages.

Actuellement, ceux-ci sont hébergés dans une construction — dont nous donnons ici une photographie — vétusté et tellement avariée, qu'il est impossible d'en envisager la réparation. De plus, ce bâtiment est nettement insuffisant pour satisfaire aux demandes ; vingt sept chambres seulement étant disponibles, si bien qu'il a fallu utiliser des logements au sanatorium.

La nouvelle construction sera élevée rue Salembier, à côté de l'immeuble à appartements; elle comportera cinq étages et un rez-de-chaussée, mettant quatre vingt-seize chambres à la disposition des ménages, un étage pouvant être réservé aux hospitalisés payants, dont les revenus ne permettraient pas leur entrée, à la Maison de retraite de l'avenue Soufflot.

FOIRE DE BORDEAUX
2e quinzaine de juin

La session du baccalauréat s'est ouverte hier lundi, à Lille

Lundi matin ont commencé, à Lille, les épreuves du baccalauréat. Cet examen, qui donne accès aux hautes études, a, comme chaque année, tenté un nombre toujours plus imposant de candidats.

Les épreuves ont lieu au Palais-Rameau et dureront quatre jours: lundi et mardi pour la première partie; mercredi et jeudi, pour la seconde partie, philosophie et mathématiques.

EVIAN
HOTELS
BEDFORD et BEAU-SITE
AU BORD DU LAC
avec tout le confort moderne
GARAGE M. Berrut, Prop^re

LILLE

S.E. LE CARDINAL LIENART PRÉSIDE LA FÊTE ANNUELLE DES ANCIENS DU 201me R.I.

Les Anciens du 201me R. I. ont tenu, dimanche, à Lille, leur assemblée générale annuelle. Celle-ci commença par une réunion au siège, place de Strasbourg, qui fut suivie, un peu avant 11 h, de la réception en gare de Lille des camarades venus de Cambrai et de Paris.

De la gare, les sociétaires se rendirent en cortège au cimetière de l'Est, afin de déposer une magnifique plaque-souvenir sur la tombe du capitaine Battet, ancien officier du régiment.

S. E. le cardinal Liénart, qui fut aumônier du régiment, avait tenu à assister à cette touchante cérémonie. Près de lui, se trouvaient, outre les membres de la famille: MM. le général Antoine et Mougin, ancien colonel du régiment; Dallencourt, président général, venu de Paris; Aimé, président de la section de Lille; Tissot, vice-président; Constant, secrétaire; Blanchet, trésorier; Clayes, ancien officier du 201me.

L'assistance accompagna ensuite le cardinal dans sa visite à la tombe de sa mère.

A 11 h. 30, une messe fut dite en l'église St-Maurice-des-Champs, à la mémoire du capitaine Battet. S. E. le cardinal présidait au trône.

Un banquet, qui fut servi au Palais de la Bière et que présidaient S. E. le cardinal Liénart et les généraux Antoine et Mougin, clôtura la fête.

A L'AMICALE DES ANCIENS DU 49me B.C.P.

L'excursion qui a eu lieu dimanche dernier a obtenu le succès espéré. Au nombre de plus de cinquante les Anciens chasseurs de ce bataillon accompagnés de leur famille ont fait le pèlerinage du front de Flandre: Kemmel, Ypres, Poëlcappel, Dixmude et Nieuport. Un séjour de quelques heures à Nieuport-Bains puis un retour joyeux ont clôturé cette sortie annuelle.

PERNOD EXPORT

NORD

NOCES D'OR SACERDOTALES A LA MADELEINE

Le dimanche 2 juillet, à 10 h., en l'église de Sainte-Marie-Madeleine, à La Madeleine, M. l'abbé Bossut, vice-doyen honoraire, célébrera une grand'messe d'actions de grâces à l'occasion de ses cinquante années de sacerdoce.

Le sermon de circonstance sera donné par Mgr Six, prélat de Sa Sainteté.

UN PENDU DANS UN HANGAR A SECLIN-MARTINSART

On a trouvé dimanche dans un hangar de la ferme de M. Emile Desrumaux, cultivateur, à Seclin-Martinsart, un homme pendu. Il s'agit d'un des domestiques M. Louis Gravelines, 75 ans.

Saint-Amand Thermal (Nord)
Station de Cure du Rhumatisme
Ouverture dimanche 14 mai
Restaurant de 1er ordre - Caves réputées
Casino-Dancing 4823

L'INAUGURATION D'UN MONUMENT FRANÇA